recevoir les graines qui tombent au fond de la meule, et qui seraient en partie perdues sans cette précaution.

On peut aussi, et cette méthode est recommandée, d'après son expérience, par M. DE DOMBASLE, *mettre la récolte en meulons* coniques de 5 à 6 pieds (1 m. 60 c. à 2 m.) de haut, que l'on établit, soit immédiatement, soit 24 heures après le faucillage, selon le point de maturité. La graine s'y achève mieux et avec moins de risques qu'en javelle. Pour enlever ces meulons, au lieu de les démonter par brassées, ce qui pourrait égrainer beaucoup, on étend à côté de chacun une toile de 8 pieds (2 m. 60 c.) en carré, puis au moyen de 2 perches de bois léger que l'on passe sous la base du tas, deux hommes enlèvent celui-ci en entier et le posent sur la toile, qui, garnie elle-même sur ses côtés de deux perches semblables, sert à le transporter sur l'aire où se fait le battage.

Pour battre le colza en plein air (voy. la *fig.* 2 qui sert de frontispice à ce volume), on se sert d'une grande toile nommée bâche, d'une étendue proportionnée à la récolte. Ce drap couvre tout l'espace disposé pour le battage; il est relevé tout autour par le moyen d'un bourrelet en terre ou en paille.

Ces dispositions étant faites, on apporte le colza et on le place circulairement sur le drap. Aussitôt que l'aire est garnie aux deux tiers, les batteurs commencent leur opération en tournant; à mesure qu'ils avancent, des ouvriers ramassent les tiges battues, les lient en bottes, et les mettent en tas dans le voisinage. D'autres ouvriers placent de nouveau colza, et ainsi successivement. — Les *poseurs* sont en tête, les *batteurs* suivent, et les *ramasseurs* viennent les derniers.

Dans quelques contrées, au lieu de battre le colza au fléau, on a recours au *dépiquage*. — Depuis que les *machines à battre* se sont multipliées dans de grandes exploitations, on les a aussi utilisées dans le même but. M. DE DOMBASLE écrivait en 1829 qu'il était très-satisfait de ce nouveau mode, au moyen duquel on peut battre facilement dans la journée dix à douze voitures de colza, sans avoir rien à craindre de tous les accidens de température qui dérangent si souvent le battage lorsqu'on le pratique en plein champ.

Assez souvent on *vanne la graine* sur le lieu même, d'autres fois on ne la nettoie complètement que lorsqu'elle est parfaitement sèche, ou même lorsqu'on veut la vendre, parce qu'elle se conserve mieux mêlée d'un peu de menue paille. — Dans l'un ou l'autre cas, comme elle est sujette à s'échauffer, on l'étendra au grenier, en couches minces, et on la remuera fréquemment à la pelle ou au râteau pendant les premiers temps.

ART. V.—*Des produits de la culture du colza.*

Dans les environs de Lille, on a calculé que 2 hectares de terre, les mieux fumés et les plus propres au colza d'hiver, rapportent, en bonne année, 100 sacs de graines, d'environ 50 kilog. chacun. — En général, il faut cultiver 3 ou 4 hectares pour obtenir cette quantité.

La graine de colza pesant, terme moyen, 72 kilog. l'hectolitre, la récolte est donc de 34 hectolitres par hectare.

Si nous rapprochons ces calculs de ceux que nous avons pu recueillir dans *l'ouest de la France*, notamment en Maine-et-Loire, aux environs de la Jumellière, où M. CESBRON a introduit la culture du colza, nous verrons que les résultats sont peu différens. Là, dans les circonstances les plus favorables, le colza d'hiver, planté et convenablement biné, rapporte jusqu'à 12 doubles décalitres à la boisselée de 15 à l'hectare, soit 36 hectolitres à l'hectare; — le plus ordinairement il ne donne que 9 à 10 doubles décalitres, c'est-à-dire 30 hectolitres, tandis que le colza semé à la volée rapporte tout au plus 12 à 16 décalitres par boisselée.

M. DE DOMBASLE a établi, d'après ses cultures, les calculs suivans qui pourraient, selon les localités, donner des résultats différens, mais qui, étant fondés sur la pratique, ne peuvent manquer d'offrir un intérêt positif :

COLZA D'HIVER.

1° *Semis à demeure et à la volée.*

Loyer du terrain, 2 années; par hect.	140 f.
Engrais : 40 voitures par hectare, à 6 fr. la voiture, y compris les frais de transport et la main-d'œuvre pour le répandre; pour moitié.	120
Un labour à la charrue et deux à l'extirpateur.	50
Hersage.	10
Semence : 6 litres, et semaille	4
Faucillage.	10
Battage, vannage.	18
Total.	352 f.
Produit moyen, 18 hectol., à raison de 25 fr. 50 cent. l'hectolitre, fait.	459 f.
A déduire pour les frais.	352
Reste en bénéfice.	107 f.

2° *Semis à demeure et en lignes.*

Loyer, engrais, labours comme ci-dessus	310 f.
Hersage.	10
Travail du rayonneur pour tracer des lignes à 18 po. de distance, parfaitement espacées.	2
Semence : 2 litres, et semaille au semoir.	6
3 binages à la houe à cheval.	12
Faucillage.	10
Battage et vannage.	18
Total.	368 f.
Produit moyen, 22 hectolitres à raison de 25 fr. 50 cent.	561 f.
A déduire les frais.	368
Reste en bénéfice.	193 f.

3° *Transplantation en rayons.*

Loyer d'une année.	70 f.
Engrais.	120
Labours comme ci-dessus.	50
Hersage et rayonnage.	12
Replant : 45 milliers, les lignes étant	